

# Au secours des PME

## 600 représentants d'entreprises commerciales et artisanales se sont informés sur les aides en faveur des PME

**LUXEMBOURG** Le ministre des Classes moyennes, Lex Delles, a invité au cours du mois de juin à cinq conférences publiques à travers le pays pour présenter les mesures d'aides aux petites et moyennes entreprises prévues par la loi relative au régime d'aides en faveur des PME, récemment adoptée. Ces conférences ont été organisées en collaboration avec la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers, la SNCI et le guichet unique PME.

Au total, plus de 600 représentants d'entreprises commerciales et artisanales se sont informés sur les aides octroyées par le ministère de l'Économie en faveur des PME, qui s'élèvent à plus de 15 millions d'euros par an. Lors du cycle de conférences, les modalités d'application des aides en fa-

veur des PME, les conditions d'éligibilité pour ces aides et les changements par rapport aux régimes d'aides antérieurs ont été détaillés.

Les participants avaient la possibilité d'adresser leurs questions aux experts présents ainsi qu'au ministre des Classes moyennes, Lex Delles.

Ayant assisté à toutes les conférences publiques à travers le pays, Lex Delles a conclu: «Une entreprise qui n'investit pas, est une entreprise qui – à long terme – ne peut survivre. La mission de la Direction générale des classes moyennes du ministère de l'Économie est d'encourager et d'aider les entreprises à évoluer afin d'assurer leur compétitivité et garantir ainsi leur pérennité.»

LJ



**Le ministre Lex Delles veut encourager les entreprises à investir**

Photo: Chambre de Commerce/Matthieu Freund-Priacel